

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 17 novembre 2008

CG 08/5^{me}/I-03

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE**

DE DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2008

J'ai l'honneur, par le présent rapport, de porter à votre connaissance l'état d'avancement du programme pluriannuel de travaux que nous avons engagé, à la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, ainsi que de soumettre à votre appréciation le projet de décision modificative n°2 de 2008.

1 - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

Depuis sa départementalisation, au 1^{er} janvier 2001, la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne a bénéficié d'un vaste programme de travaux visant à sa modernisation et à son développement. Je vous rappelle en particulier les opérations les plus significatives :

- d'une part, la construction de 4 chalets d'hébergement de 9 places chacun, de locaux pédagogiques et de vestiaires-sanitaires pour les activités physiques et sportives,

- et d'autre part, la réhabilitation du bâtiment d'hébergement existant, afin de le mettre aux normes et aux standards actuels de l'hébergement collectif, de l'harmoniser au parti architectural choisi pour les locaux dernièrement construits et, enfin, de maintenir à 72 lits la capacité d'accueil globale de la Base.

Nous approchons de la fin de cette opération, qui nous permettra de disposer d'un outil de grande qualité.

Toutefois, le terme de ce programme ne signifie pas la fin des travaux pour autant. Au contraire, il convient aujourd'hui de porter notre réflexion sur la suite que nous souhaitons donner à l'aménagement de cette structure.

Il reste, en effet, à aborder le devenir du bâtiment qui abrite les cuisines, la salle de restauration, les bureaux, les salles de réunion et de télévision, ainsi que le logement du concierge. A l'occasion de l'une de nos prochaines sessions, je vous présenterais le programme correspondant.

2 - PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2008

L'équilibre général du projet de décision modificative n° 2 pour 2008 tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement lors de sa séance du 24 octobre 2008, s'élève, en mouvements réels, à : 59 758,00 €.

Les dépenses s'établissent de la façon suivante :

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 21</u>	– Immobilisations corporelles	-7 500,00 €
<u>Compte 23</u>	– Immobilisations en cours	<u>44 500,00 €</u>
Total des dépenses d'investissement		37 000,00 €

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

-CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

<u>Compte 60</u>	– Achats	6 488,00 €
<u>Compte 61</u>	– Autres charges externes – Services extérieurs	10 972,00 €
<u>Compte 62</u>	– Autres services extérieurs	-7 342,00 €
(sauf 621)		
<u>Compte 637</u>	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	<u>870,00 €</u>
Sous-total des dépenses du chapitre 011		10 988,00 €

-CHAPITRE 012 – Charges de personnel et frais assimilés

<u>Compte 6218</u>	– Autres personnels extérieurs	-1 000,00 €
<u>Compte 633</u>	– Impôts, taxes et versements assimilés	1 150,00 €
<u>Compte 64</u>	– Charges de personnel	<u>23 930,00 €</u>
Sous-total des dépenses du chapitre 012		24 080,00 €

- CHAPITRE 022 – Dépenses imprévues

-12 310,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 22 758,00 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES 59 758,00 €

L'ensemble de ces dépenses est équilibré par les recettes suivantes :

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 16</u>	– Emprunts et dettes assimilés	32 000,00 €
Total des recettes d'investissement		32 000,00 €

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>-CHAPITRE 70</u>	– Produits des services, du domaine et ventes diverses	-38 499,00 €
<u>-CHAPITRE 74</u>	– Dotations, subventions et participations .	65 000,00 €
<u>-CHAPITRE 77</u>	– Produits exceptionnels	<u>1 257,00 €</u>

Total des recettes de fonctionnement 27 758,00 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES 59 758,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre acte du programme de développement de la Base de Plein air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, de délibérer sur le projet de décision modificative n° 2 pour 2008, tel qu'il vient de vous être présenté, ainsi que sur les tarifs 2009 joints en annexe.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du Conseil de gestion de la base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne du 24 octobre 2008,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de l'état d'avancement du programme pluriannuel de travaux de la Base de Plein air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne ;
- Approuve la décision modificative n° 2 de 2008 qui s'équilibre à 59 758 € ;
- Approuve les tarifs 2009 tels qu'annexés.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Conseil Général de Tarn et Garonne

Base de Plein air et de Loisirs

TARIFICATION 2009

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2008 Pour mémoire	TARIF 2009 proposé	Pourcentage d'évolution
I) HEBERGEMENT			
a) la nuit en bâtiment (sans drap)* par personne	8,40 €	8,60 €	+2,38%
b) supplément de location de draps* la paire	4,60 €	4,70 €	+2,17%
II) RESTAURATION			
a) Repas collectivité au personnel	4,20 €	4,20 €	-
b) Repas collectivité aux stagiaires	10,40 €	10,60 €	+1,92%
c) Repas "tourisme"(inclus : apéritif kir, ¼ de vin/pers., café)	13,70 €	14,00 €	+2,19%
d) Repas "jour de fête"(inclus : apéritif kir, ¼ de vin/pers., café)	17,30 €	17,70 €	+2,31%
e) Repas "confluent"(inclus : apéritif kir, ¼ de vin/pers., café)	20,70 €	21,20 €	+2,42%
f) Petit déjeuner	3,50 €	3,50 €	-
g) Goûter	2,60 €	2,60 €	-
III) FORFAIT (par personne)			
a) <i>Pension complète avec Hébergement et Activités</i> en chalet (44 couchages) ou bâtiment (41 couchages)	34,60 €	35,50 €	+2,60%
b) <i>Pension complète avec Hébergement</i> en chalet (44 couchages) ou bâtiment (41 couchages)	28,90 €	29,60 €	+2,42%
c) <i>1/2 pension avec Hébergement</i> en chalet (44 couchages) ou bâtiment (41 couchages)	21,10 €	21,70 €	+2,84%
IV) CLASSES ENVIRONNEMENT			
a) <i>Classes primaires (activités incluses)</i>			
* Département (printemps)	26,80 €	27,50 €	+2,61%
* Département (automne)	25,20 €	25,90 €	+2,78%
* Hors département (printemps)	30,60 €	31,50 €	+2,94%
* Hors département (automne)	29,00 €	29,80 €	+2,76%
**Gratuité pour un enseignant par classe			
** ½ tarif pour les accompagnateurs			
b) <i>Classes secondaires (activités incluses)</i>			
* Département (printemps)	29,50 €	30,30 €	+2,71%
* Département (automne)	28,50 €	29,30 €	+2,81%
* Hors département (printemps)	32,30 €	33,20 €	+2,79%
* Hors département (automne)	31,30 €	32,20 €	+2,88%
V) ACTIVITE PISCINE			
a) <u>Carte forfaitaire 10 entrées (non nominatives)</u>			
* Adulte	20,00 €	20,50 €	+2,50%
* Enfant (de 2 à 14 ans)	14,00 €	14,30 €	+2,14%
b) <u>Entrée individuelle ticket</u>			
* Adulte	2,50 €	2,60 €	+4,00%
* Enfant (de 2 à 14 ans)	1,70 €	1,80 €	+5,88%
* Visiteur	1,70 €	1,80 €	+5,88%
* Groupe (+10 pers.) associations, écoles, centres de loisirs ...	1,50 €	1,60 €	+6,67%
• Gratuit pour les enfants de moins de 2 ans			

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2008 Pour mémoire	TARIF 2009 proposé	Pourcentage d'évolution
VI) ACTIVITE CAMPING			
a) SEJOUR PASSAGE (de 1 à 6 nuits) <u>Forfait journalier comprenant :</u> L'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis. * 1 à 2 personnes * 3 personnes * 4 personnes * Personne supplémentaire * Electricité 6 A Enfant de – de 5 ans gratuit	10,00€ 13,80 € 17,50 € 3,65 € 2,80 €	10,30 € 14,20 € 18,00 € 4,50 € 2,90 €	+3,00% +2,90% +2,86% +23,29% +3,57%
b) HORS SAISON du 15/06 au 29/06 et du 02/09 au 15/09 <u>Forfait semaine (7 nuits) comprenant :</u> L'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis. * 1 à 2 personnes * 3 personnes * 4 personnes * Personne supplémentaire * Electricité 6 A Enfant de – de 5 ans gratuit	53,10 € 73,00 € 92,80 € 19,10 € 19,60 €	54,70 € 75,20 € 95,60 € 23,90 € 20,30 €	+3,01% +3,01% +3,02% +25,13% +3,57%
c) SAISON du 30/06 au 01/09 <u>Forfait semaine (7 nuits) comprenant :</u> L'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis. * 1 à 2 personnes * 3 personnes * 4 personnes * Personne supplémentaire * Electricité 6 A Enfant de – de 5 ans gratuit	66,80 € 92,00 € 116,90 € 24,40 € 19,60 €	68,80 € 94,80 € 120,40 € 30,10 € 20,30 €	+2,99% +3,04% +2,99% +23,36% +3,57%
d) AUTRES PRESTATIONS * Machine à laver * Camp mort (par emplacement)	2,90 € 4,40 €	3,00 € 4,50 €	+3,45% +2,27%
VII) CAMPING COLLECTIF			
* Par personne * Branchement E.D.F * Emplacement (100 m2) * Camp mort (par emplacement)	2,80 € 2,80 € 2,80 € 4,40 €	2,90 € 2,90 € 2,90 € 4,50 €	+3,57% +3,57% +3,57% +2,27%
IX) ECOLE DE NAUTISME			
a) École de voile, planche à voile et canoë-kayak * Individuel (les 5 demi-journées) * Groupes (la demi-journée) 10 personnes	83,30 € 96,90 €	85,00 € 98,90 €	+2,04% +2,06%
b) École de tir à l'arc * Groupes (la demi-journée) * Personne suppl. pour groupes (jusqu'à 12 max.) nautisme tir à l'arc	74,40 € 9,69 € 7,44 €	75,90 € 9,89 € 7,59 €	+2,02% +2,06% +2,02%

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2008 Pour mémoire	TARIF 2009 proposé	Pourcentage d'évolution
IX ENVIRONNEMENT			
a) Ornithologie, pêche, V.T.C, orientation * Groupes (la demi-journée) 10 personnes	84,30 €	86,00 €	+2,02%
X) LOCATION DE MATERIEL			
1) Matériel nautique			
a) Location de catamaran ½ journée	31,00 €	32,00 €	+3,23%
b) Location de Dériveur ½ journée	21,60 €	22,00 €	+1,85%
c) Location d'optimist ½ journée	10,50 €	11,00 €	+4,76%
d) Location de planche à voile ½ journée	8,70 €	9,00 €	+3,45%
e) Location de canoë-kayak 1 heure	5,30 €	5,50 €	+3,77%
½ journée	11,30 €	11,00 €	-2,65%
f) Location de pédalos ½ heure	6,30 €	5,00 €	-20,63%
1 heure	8,60 €	8,00 €	-6,98%
h) Location de bateau à moteur Fun Yak (8 places maxi.) ½ heure	13,50 €	13,00 €	-3,70%
1 heure	25,30 €	23,00 €	-9,09%
2 heures	47,20 €	44,00 €	-6,78%
½ journée	87,60 €	83,00 €	-5,25%
2) Matériel divers			
V.T.T.			
1 heure	4,20 €	4,00 €	-4,76%
½ journée	8,40 €	8,00 €	-4,76%
journée	13,40 €	14,00 €	+4,48%
semaine	65,50 €	95,00 €	+45,04%
XI) LOCATION DE LOCAUX			
a) forfait utilisation pique-nique pour groupes (branchement électrique, eau...)	25,00 €	25,00 €	-
b) Location salle d'activité (chalet)	150,00 €	150,00 €	-
c) Location salle de classe (bâtiment technique)	41,00 €	50,00 €	+21,95%
d) Location salle de réunion (bâtiment administratif)	73,50 €	75,00 €	+2,04%
e) Location salle de restaurant	140,00 €	150,00 €	+7,14%

Le Président,